

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 17 (1891)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 8 FOIS PAR AN

Sommaire : Limnimétrie et altimétrie du lac Léman et des lacs du Jura en 1890, par L. Gonin, ingénieur. (Suite et fin.) — Cartographie suisse. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Table des auteurs et des matières, 1887 à 1891.

LIMNIMÉTRIE ET ALTIMÉTRIE DU LAC LÉMAN ET DES LACS DU JURA EN 1890

Par Louis GONIN, ingénieur.

(Suite et fin.)

10. Tableau de quelques-uns des points intéressants à connaître pour l'étude du régime hydraulique du LAC LÉMAN et du RHONE.

I. Repères et points fixes.

(Nivellement de précision de la Suisse, 2^{me} livraison). H et P 1889.

1. Pierre du Niton, à Genève, repère en bronze scellé par le général G.-H. Dufour sur le sommet de celle des deux pierres du Niton qui est la plus au Nord et la moins élevée dans le port de Genève. H et P PN + 0m000
2. Repère en bronze sur la colonne du nouveau limnimètre du Jardin anglais, à Genève. H et P 1m467
3. Repère NF 11, à Coppet, au poste de gendarmerie H et P 3m624
4. » NF 12, à Nyon, ancienne douane . . . H et P 1m348
5. » NF 14, à Rolle, obélisque dans l'île Laharpe H et P 1m518
6. » NF 15, Eglise de Morges H et P 2m020
7. » NF 23, bâtiment du tribunal cantonal, en face du château à Lausanne. H et P 168m497

(Nivellement de précision, 4^{me} livraison, page 264.)

8. Repère NF 70, à Cully, repère en bronze scellé sur la marche supérieure du piédestal du monument élevé au Major Davel, façade nord. S 0m683
9. » NF 71, à Vevey, repère en bronze scellé sur le socle de la colonne limnimétrique côté Est. S 0m501
10. » NF 72, à Montreux, repère en bronze scellé à l'extrémité orientale du perron de l'Hôtel Suisse, à la Rouvenaz S 2m467
11. » NF 73, à Chillon, repère en bronze scellé sur le socle du côté droit de la porte du corps de garde au château de Chillon. S 5m220
12. A Chillon, repère dit de la Duchesse. Plaque en bronze, installée en 1867 par M. le professeur Charles Dufour de Morges, sur un rocher au-dessous des fenêtres de la chambre dite de la Duchesse de Savoie. Ce repère porte une croix fédérale, le millésime de 1867 et le N° 101.

- L'altitude, déterminée par les ingénieurs de l'Etat de Vaud, par liaison au repère précédent NF 73 est V 0m289
13. NF 74, à Villeneuve, repère en bronze scellé à l'angle sud-est du cordon du corps de garde, près du débarcadère à Villeneuve S. PN + 0m74

II. Limnimètres, zéros des échelles.

(Nivellement de précision H et P, pages 355 à 361.)

14. Genève, limnimètre à flotteur, au Jardin anglais (Epper 1886) PN — 2m845
15. Coppet, règle divisée, en fonte de fer H et P 4m212
16. Nyon » » » H et P 3m704
17. Rolle, règle divisée, en fonte de fer H et P 3m897
18. Morges » » » H et P 4m062
19. Ouchy » » » H et P 4m627
20. Vevey, limnimètre à flotteur H et P 2m766
- » » » Epper 1886 2m837
21. » règle divisée en fonte de fer . . . Epper 1886 3m814
22. Chillon » » » V 4m004
23. Villeneuve » » » V 3m000
24. Limnimètre vaudois à gradins du pont de Chessel, 18 mars 1889, sur le Rhône E 2m310
- 24 a. Limnimètre vaudois à gradins du pont de Chessel, dès le 4 avril 1890. E 1m310
25. Limnimètre valaisan à la Porte du Scex, 1884, sur le Rhône. E 2m401
- 25 bis » fédéral » 1890. E 0m060
26. Colombey, pont suspendu. Limnimètre vaudois à gradins. E 13m485
27. Colombey, pont suspendu. Limnimètre valaisan, règle en fer E 11m380
28. Pont de Saint-Maurice. Zéro du limnimètre métallique rive droite Vaud. Règle N° I dès le 28 mars 1890, en amont du pont. E 25m585

III. Tableau de quelques autres données relatives aux eaux du Léman.

1. Niveau normal des eaux du lac Léman, d'après l'article 4 de la convention intercantonale du 17 décembre 1884.

Limite inférieure	PN — 1m90
Limite supérieure	1m30
2. Niveau moyen du lac, d'après le colonel Frédéric Burnier, de Morges, adopté en 1856, comme plan de comparaison des nivellements de la Compagnie de l'Ouest-